

NOS OBJECTIFS

Objectifs statutaires

La raison d'être de l'Association Blangy-Environnement figure à l'article 2 de ses statuts. Elle s'est donné pour objectif premier de veiller à un développement harmonieux de la commune de Blangy le Château dans le respect de l'environnement et de l'intérêt général de ses habitants.

Son deuxième objectif est de représenter et exprimer les opinions de ses adhérents en participant par tous les moyens légaux à l'élaboration des décisions d'urbanisme et d'environnement afin de s'assurer de leur cohérence et de leur respect du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

L'Association se donne comme troisième objectif de contribuer à la préservation et à la promotion du patrimoine architectural, culturel et paysager du village.

Dans toutes les actions qu'elle mène, l'Association cherche à informer les instances concernées (Mairie, Intercom, Sous-Préfecture, Direction Départementale des Territoires et de la Mer...) des problèmes identifiés, afin de trouver les solutions satisfaisantes pour tous. Dans tous ses contacts elle est animée de la volonté de faciliter l'émergence de solutions dans un esprit de concertation et de la recherche simultanée de l'intérêt général et de la préservation du cadre de vie des Castelblangeois.

Déclarée à la Préfecture depuis le 7 février 2007, l'Association Blangy-Environnement a une existence active de plus de huit ans qui lui confère sa légitimité en tant que « personnes associées » lors de concertations concernant des modifications envisagées du PLU. Dans cette démarche nous souhaitons poursuivre un partenariat constructif avec la commune.

Objectifs 2015

Ils ont été proposés et validés par L'Assemblée Générale du 17 octobre 2014 :

- Suivre les permis de construire, en particulier ceux du lotissement « Le Cour du Bas » près du gymnase présenté par l'aménageur SNC PRONY 101 de Paris 17^{ème}.
- Participer à la modification du PLU, communal ou intercommunal avec la mise en application de la loi ALUR (loi pour un Accès au Logement et un Urbanisme Rénové).
- Poursuivre la recherche de solutions pérennes concernant les chemins communaux. Malgré des avancées certaines de la part de la mairie, le problème n'est pas encore réglé.
- Organiser le concours photos en 2015 afin de mettre en lumière l'intérêt patrimonial, architectural et touristique du village.
- Rechercher avec l'Intercom et la Mairie des solutions au ramassage, des ordures ménagères et des recyclables, dans des conditions satisfaisantes pour les résidences secondaires.
- Développer notre site internet afin d'enrichir nos liens avec d'autres sites qui peuvent présenter un intérêt pour l'environnement, et de mieux informer nos adhérents et les castelblangeois qui le visiteront, et souhaiteraient nous rejoindre.
- Prendre en charge des événements qui peuvent survenir en cours d'année :
 - l'apparition éventuelle d'un nouvelle décharge sauvage,
 - tout autre sujet pouvant nuire au développement harmonieux de la commune ou à l'environnement,
 - avec une vigilance particulière concernant la pollution potentielle des rivières traversant le territoire de la commune.